

Formation à l'analyse de la

Qualité Environnementale de Bâtiments (QEB) avec le logiciel COCON

**INTRODUCTION A LA QEB**

**Contextes et définitions**

- Impacts environnementaux des produits de construction et des bâtiments;
- Contexte normatif (norme NF P01-010, XP P01-020-3...);
- Lire et comprendre rapidement une FDES (Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire);
- Le label « Bâtiment biosourcé ».

**COMPARER des PRODUITS de CONSTRUCTION**

- Comparer des produits à performances égales
- Comparer des épaisseurs égales

**CONSTITUER / ANALYSER DES PAROIS**

**Bilan thermique et environnemental de parois**

- Sélectionner les matériaux de construction
- Analyser les performances thermiques
- Analyser les performances environnementales
- Evaluer le confort
- Comparer les parois avec les exigences thermiques des labels et réglementations.

**Comparer des parois**

- Sélectionner un système constructif
- Evaluer les compromis réalisables.

**CONSTITUER / ANALYSER DES BÂTIMENTS**

- Définir le scénario d'étude
- Décrire rapidement un bâtiment et ses variantes.
- Mesurer l'impact environnemental du bâtiment et de ses variantes.
- Comparer des variantes constructives
- Améliorer les performances thermiques, environnementales et de confort du bâtiment étudié.

**Evaluer rapidement le confort d'une zone thermique**

**EQUIPEMENTS DE PRODUCTION ET DISTRIBUTION**

**Décrire les principaux équipements techniques d'un bâtiment**

- Evaluer l'impact environnemental des systèmes techniques.
- Comparer des solutions techniques

**LES CONSOMMATIONS D'ENERGIE**

- Introduire les consommations d'énergie de bâtiments.
- Evaluer les impacts environnementaux liés aux usages de bâtiments.
- Comparer les performances de parois avec les exigences réglementaires ou les attendus des labels thermiques.

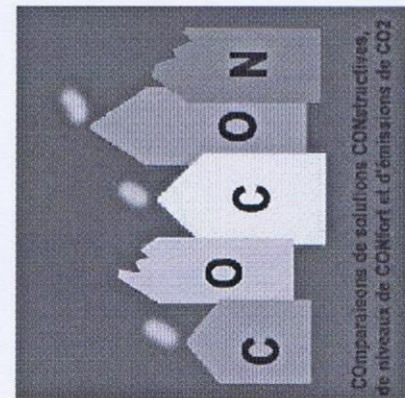
**COMPARER IMPACT DE CONSTRUCTION et d'USAGE d'un BÂTIMENT**

- Estimer le temps de retour énergétique de la construction par rapport aux usages.
- Dette ou crédit carbone ?

**ESTIMER LA TAXE CARBONE APPLICABLE A UN BÂTIMENT**

**ETUDE DE CAS**

- Logements neufs.
- Immeuble tertiaire.
- Réhabilitation.



Le Groupe pour l'Éducation Permanente des Architectes est une association à but non lucratif créée le 25 juin 1968. Il a acquis depuis une expérience considérable en matière de formation continue pour les architectes, leurs collaborateurs, et les acteurs du cadre de vie. Le GEPA constitue aujourd'hui le seul regroupement d'organismes de formation de la profession, qu'il fédère et représente au niveau national. Il recense et centralise l'ensemble des offres de formation professionnelle à destination de nos professions en région, en France, voire à l'étranger. Ce recensement lui permet de faire connaître et de promouvoir au niveau régional comme national les formations adaptées à nos besoins, au moyen d'outils de communication importants et organise les formations qui n'existent pas ou seraient inadaptées sur le marché. Enfin, ces différentes missions permettent au GEPA d'être le meilleur conseil en formation : il peut orienter chacun dans son parcours de formation ou dans l'élaboration du plan de formation des agences ou entreprises et répondre à toutes les questions des professionnels en matière de formation continue. Ainsi, le GEPA dispose de relais en PACA, Aquitaine, Lorraine, Nord Pas de Calais, Pays de Loire, Alsace... En plus des milliers d'heures de formation dispensées chaque année aux architectes, le GEPA développe une expertise dans la mise en place de formations pour les maîtres d'ouvrage. Des sessions de formation en «intra» sont également organisées pour d'importantes agences d'architecture. Les intervenants du GEPA sont des praticiens reconnus et majoritairement des Architectes.



« Madame Caroline MARCHAND »

A suivi la session de Formation Continue :  
**Développement durable : connaissances techniques et méthodes de conception intégratives**

Du 06/05/2009 au 02/10/2009, soit 96 h  
 12 jours

Sa participation active à cette formation concernant :

- ✦ « Territoires : Vers un urbanisme durable »
- ✦ « Matériaux :
  - Une alternative construire en bois, en terre et en pierre »
  - Choix raisonné des matériaux »
- ✦ «Ambiance / Energie » : Conception et rénovation des bâtiments pour une très faible consommation d'énergie
- ✦ « Méthode : Processus de conception intégrée et approche holistique

nous a conduits à lui délivrer la présente attestation.

Le Groupe pour l'Éducation Permanente des Architectes  
 Patrice BAILLY  
 Président



*(Signature)*